


 VISA

 REF.

INSCRIPTION POUR LOGEMENT LES VERGERS

OBJETS SELECTIONNES

| OBJETS SELECTIONNES | | |
|-----------------------------|-----|-----|
| ORDRE DE PREFERENCE | N°1 | N°2 |
| REFERENCE IMMEUBLE ET OBJET | | |
| NOMBRE DE PIECES | | |
| ETAGE | | |
| LOYER MENSUEL | CHF | CHF |

| | LOCATAIRE / RAISON SOCIALE | CO-LOCATAIRE / GARANT(E) |
|------------------------|---|---|
| NOM | | |
| PRENOM | | |
| ETAT CIVIL | <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> marié(e) <input type="checkbox"/> séparé(e) <input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/> veuf(ve) <input type="checkbox"/> partenariat | <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> marié(e) <input type="checkbox"/> séparé(e) <input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/> veuf(ve) <input type="checkbox"/> partenariat |
| DATE DE NAISSANCE | | |
| NATIONALITE | | |
| PERMIS DE SEJOUR | | |
| TEL. PRIVE | | |
| TEL. PORTABLE | | |
| TEL. PROFESSIONNEL | | |
| ADRESSE EMAIL | | |
| ADRESSE ACTUELLE | | |
| REGIE ACTUELLE | | |
| ASSURANCE RC PRIVEE | | |
| PROFESSION | | |
| EMPLOYEUR | | |
| ADRESSE EMPLOYEUR | | |
| REVENU MENSUEL BRUT | CHF | CHF |
| NOMBRE D'OCCUPANTS |adulte(s) enfant(s) | ANIMAUX <input style="width: 80px;" type="text"/> |
| REFERENCES EVENTUELLES | | |

Informations importantes au verso ▶

Ce formulaire est à compléter, dater et signer par le demandeur du logement/garage ainsi que le co-locataire ou le garant du bail éventuel.

Il doit être remis à notre régie, accompagné des documents suivants :

DOCUMENTS A FOURNIR

- ✓ Copie de pièce d'identité (carte d'identité ou passeport suisse, permis de séjour ou carte de légitimation pour les personnes de nationalité étrangère) de tous les occupants, y compris pour les enfants
- ✓ Attestation de salaire ou 3 dernières fiches de salaires
- ✓ Attestation de solvabilité émanant de l'Office des Poursuites et Faillites du lieu de domicile actuel (document original de moins de 3 mois)
- ✓ Les sociétés doivent par ailleurs nous fournir les documents suivants : l'extrait du Registre du Commerce, la copie d'une pièce d'identité du/des représentant(s) et les deux derniers bilans et comptes de pertes et profits (certifiés par une fiduciaire)

ATTENTION !

- SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SONT ACCEPTES. L'INSCRIPTION DOIT ETRE ACCOMPAGNEE DES PIECES DEMANDEES.
- AUCUN DOCUMENT NE SERA RETOURNE. LE DOSSIER DES CANDIDATS NON RETENUS, Y COMPRIS SES ANNEXES, SERA DETRUIT POUR DES RAISONS DE CONFIDENTIALITE.

AVIS AU(X) CANDIDAT(S) LOCATAIRE(S)

Notre régie se réserve le droit d'accepter ou de refuser cette demande, sans avoir à en indiquer les motifs.

Au cas où le demandeur, après avoir accepté oralement la location d'un objet, ne donnerait pas suite au bail qui lui aura été présenté pour signature, il reconnaît devoir à la Régie la somme forfaitaire de **Fr. 250.- HT** à titre d'indemnité.

Les frais d'établissement de bail s'élèvent à un montant de **Fr. 250.- HT** et sont payables à la signature du bail.

Les frais de plaquettes seront facturés séparément.

Les renseignements recueillis sont confidentiels.

Le(s) soussigné(s) certifie(nt) avoir visité l'objet, donné des renseignements exacts et complets, ainsi qu'avoir pris connaissance et accepté les conditions mentionnées ci-dessus. Il(s) autorise(nt) la Régie du Rhône à prendre tout renseignement complémentaire.

Signatures 

Lieu :

Date :

Locataire :

Co-locataire/Garant :

INFORMATIONS IMPORTANTES EN CAS D'ATTRIBUTION DES LOCAUX

SI VOTRE CANDIDATURE EST RETENUE, VOUS SEREZ CONVOQUE(S) EN NOS BUREAUX POUR LA SIGNATURE DE VOTRE BAIL ET VOUS REMERCIONS A CETTE OCCASION DE NOUS PRESENTER LES DOCUMENTS CI-DESSOUS :

- ✓ Pièces d'identités **originales**
- ✓ 3 dernières fiches de salaires ou attestation **originale** de l'employeur confirmant le montant du salaire
- ✓ Attestation **originale** de solvabilité de moins de 3 mois émanant de l'Office des Poursuites et Faillites mentionnant d'aucune poursuite ni acte de défaut de biens

POUR QUE NOUS SOYONS AUTORISES A VOUS REMETTRE LES CLES DE VOTRE LOGEMENT, NOUS DEVRONS ETRE EN POSSESSION DES PIECES OU JUSTIFICATIFS SUIVANTS AU PLUS TARD A LA DATE D'ENTREE EN VIGUEUR DU BAIL :

- ✓ Paiement du 1^{er} loyer, des charges et des frais divers ou présentation des récépissés **originaux** des BVR
- ✓ Garantie bancaire
- ✓ Attestation RC ménage

PAR LA SUITE :

- ✓ Nous vous rappelons que le paiement du loyer et des charges devra s'effectuer régulièrement **avant le 10 de chaque mois.**

AU PLAISIR DE VOUS COMPTER AU NOMBRE DE NOS LOCATAIRES !

■ **Genève**

Chemin des Olliquettes 10
CP 170 - CH - 1213 Petit-Lancy 1

■ **Vaud**

Chemin de Pallin 6
Case postale - CH - 1009 Pully

+41 (0)58 219 00 00
www.regierhone.ch